

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 24 avril 2017 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Réналd Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

17-04-349 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 24 avril 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption / Règlement d'emprunt n° 1739 / Surveillance / Honoraires professionnels / Réfection de la route Harwood et tous les travaux connexes / Entre les autoroutes 40 et 20
3. Adoption / Règlement d'emprunt (parapluie) n° 1737 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Réalisation de cinq projets de travaux municipaux
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

17-04-350 Adoption / Règlement d'emprunt n° 1739 / Surveillance / Honoraires professionnels / Réfection de la route Harwood et tous les travaux connexes / Entre les autoroutes 40 et 20

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1739 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1739 intitulé :

« Règlement autorisant la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de réfection de la route Harwood entre les autoroutes 40 et 20, y incluant tous les travaux connexes, en décrétant une dépense de 7 377 000 \$ et un emprunt de 3 765 185 \$ à ces fins ».

« ADOPTÉE »

17-04-351 Adoption / Règlement d'emprunt (parapluie) n° 1737 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Réalisation de cinq projets de travaux municipaux

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1737 et renoncent à sa lecture;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1737 intitulé :

« Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 677 000 \$ pour la réalisation de travaux municipaux pour l'année 2017 (Règlement parapluie) ».

« ADOPTÉE »

17-04-352 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

17-04-353 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe